

VILLE DE VITTEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 2009

Ont assisté à la séance : M. Jean-Claude MILLOT, Maire, Président, Mme Sylvette LE SQUEREN, M. Charles HUOT, Mme Anne-Marie MESSERLIN, M. Bernard CUNIN, Mme Martine FRANÇAIS, M. Antoine BOROWSKI, Mme Sylvie CONRAUX, M. Gérard MATHIEU, adjoints, Mme Valérie LAHET, Mlle Sonia CABRAL, M. Gilles MARTIN, Mme Sylvie VINCENT, M. Daniel GENRAULT, Mme Nicole COUTURIEUX, M. André ROTH, Mme Christiane EMBARK, M. Michel LIMAUX, Mme Huguette BLAVIER, M. Ghislain DIDIER, M. Patrick FLOQUET, Mme Denise MAIRE.

Excusés ayant donné procuration : M. Christophe LAURRIN (procuration à C.HUOT), M. Wladimir MELNICK (procuration à P.FLOQUET), M. Eric POIROT (procuration à J.C.MILLOT), Mme Claudine GODEL (procuration à D.MAIRE), M. Arnaud CHATELAIN (procuration à M. LIMAUX),

Absentes : Mmes Edith PHILIPPE, Norah LOUNAS.

Secrétaire : Mme Sylvie CONRAUX.

Aucune remarque n'étant émise, le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1°) COMPTE DE GESTION 2008

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2008 (budget général et budgets annexes) en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
 sur 27 votants pour le budget principal,
 Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
 sur 27 votants pour le budget annexe de l'eau,
 Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
 sur 27 votants pour le budget annexe de l'assainissement,
 Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
 sur 27 votants pour le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette,
 Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
 sur 27 votants pour le budget annexe de la ZAC des Collines,
 Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2008 par le Receveur concernant le budget principal et les budgets annexes du service de l'eau, du service de l'assainissement, de la zone d'activités de la Croisette et de la ZAC des Collines, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

2°) COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Les comptes administratifs 2008 du budget principal et des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, de la zone d'activités de la Croisette et de la ZAC des Collines se résument par section dans le tableau ci-après.

Comptes Administratifs 2008

		BUDGET PRINCIPAL	SERVICE DES EAUX	SERVICE ASSAINISSEMENT	ZAC DES COLLINES	ZA CROISETTE	TOTAL
Résultat global à fin 2007		906 340,22	134 029,48	-199 302,82	-31 150,76	341 042,63	1 150 958,75
Fonctionnement	Recettes réelles	14 498 876,80	142 660,96	247 526,38	304 378,00	0,00	15 193 442,14
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>240 809,22</i>			<i>794 266,85</i>	0,00	<i>1 035 076,07</i>
	Dépenses réelles	12 933 478,29	24 480,83	66 694,41	652 116,09	0,00	13 676 769,62
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>951 880,43</i>	<i>98 142,90</i>	<i>135 474,85</i>	<i>446 528,76</i>	0,00	<i>1 632 026,94</i>
	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2008	854 327,30	20 037,23	45 357,12	0,00	0,00	919 721,65
Investissement	Recettes réelles	8 939 977,44	418 230,08	359 500,26		0,00	9 717 707,78
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 386 678,63</i>	<i>173 860,44</i>	<i>165 693,12</i>	<i>446 528,76</i>	0,00	<i>2 172 760,95</i>
	Dépenses réelles	9 471 507,96	491 921,93	265 783,01		0,00	10 229 212,90
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>675 607,42</i>	<i>75 717,54</i>	<i>30 218,27</i>	<i>794 266,85</i>	0,00	<i>1 575 810,08</i>
	Résultat d'investissement de l'exercice 2008	179 540,69	24 451,05	229 192,10	-347 738,09	0,00	85 445,75
Part affectée à l'investissement ex 2008		1 623 819,20	32 512,54	10 979,04			
Résultat global à fin 2008		316 389,01	146 005,22	64 267,36	-378 888,85	341 042,63	488 815,37

Le Conseil Municipal,
 Considérant que ces comptes administratifs sont strictement conformes aux comptes de gestion tenus par le Monsieur le Trésorier,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Charles HUOT,
Monsieur le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la
présidence de Madame Sylvette LE SQUEREN,

Monsieur Bernard CUNIN ayant quitté la séance pour les budgets de l'eau et de
l'assainissement,

Après en avoir délibéré,

Par 21 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
sur 25 votants pour le budget principal,

Par 20 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
sur 24 votants pour le budget de l'eau,

Par 20 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
sur 24 votants pour le budget de l'assainissement,

Par 21 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
sur 25 votants pour le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette,

Par 21 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL),
sur 25 votants pour le budget annexe de la ZAC des Collines,

Approuve les comptes administratifs de l'exercice 2008 de la Ville de Vittel.

3°) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2008

Les comptes administratifs 2008, en concordance avec les comptes de gestion, font
apparaître les résultats ci-après présentés.

1/ Budget principal :

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007		0,00 €
2008	Dépenses	13 885 358,72 €
	Recettes	14 739 686,02 €
	Résultat de l'exercice	854 327,30 €
Résultat Vittel-Ouest		47,10 €
Résultat à affecter		854 374,40 €

Section d'investissement

Résultat reporté 2007		- 717 478,98 €
2008	Dépenses	10 147 115,38 €
	Recettes de l'exercice	8 702 836,87 €
	Affectation du résultat 2007	1 623 819,20 €
	Résultat de l'exercice	179 540,69 €
Résultat Vittel-Ouest		24,39 €
Résultat de clôture à fin 2008		- 537 913,90 €
Restes à réaliser	Dépenses	934 300 €
	Recettes	993 900 €
	Solde	59 600,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL), sur 27 votants

- Approuve le report en dépense d'investissement (compte 001) du résultat de clôture pour un montant de 537 913,90 € ;
- Approuve l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement au financement des investissements soit au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » (recette d'investissement) pour un montant de 854 374,40 €.

2/ Service de l'eau :

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007		0,00 €
2008	Dépenses	122 623,73 €
	Recettes	142 660,96 €
	Résultat de l'exercice	20 037,23 €
Résultat à affecter		20 037,23 €

Section d'investissement

Résultat reporté 2007		101 516,94 €
2008	Dépenses	567 639,47 €
	Recettes	559 577,98 €
	Affectation du résultat 2007	32 512,54 €
	Résultat de l'exercice	24 451,05 €
Résultat de clôture à fin 2008		125 967,99 €
Restes à réaliser	Dépenses	94 000,00 €
	Recettes	000,00 €
	Solde	- 94 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 22 voix pour et 5 abstentions (B.CUNIN, W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL), sur 27 votants,

- Approuve le report en recettes d'investissement (compte 001) du résultat de clôture pour un montant de 125 967,99 € ;
- Approuve l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement au compte 106 « réserves » pour un montant de 20 037,23 €.

3/ Service de l'assainissement :

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007		0,00 €
2008	Dépenses	202 169,26 €
	Recettes	247 526,38 €
	Résultat de l'exercice	45 357,12 €
Résultat à affecter		45 357,12 €

Section d'investissement

Résultat reporté 2007		- 210 281,86 €
2008	Dépenses	296 001,28 €
	Recettes	514 214,34 €
	Affectation du résultat 2007	10 979,04 €
	Résultat de l'exercice	229 192,10 €
Résultat de clôture à fin 2008		18 910,24 €
Restes à réaliser	Dépenses	7 000,00 €
	Recettes	000,00 €
	Solde	- 7 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour et 5 abstentions (B.CUNIN, W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL), sur 27 votants,

- Approuve le report en recettes d'investissement (compte 001) du résultat de clôture pour un montant de 18 910,24 € ;
- Approuve l'affectation de la totalité de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement au compte 106 « réserves » pour un montant de 45 357,12 €.

4/ Budget zone d'activités de la Croisette :

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007		- 0,01 €
2008	Dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat de clôture à fin 2008		- 0,01 €

Section d'investissement

Résultat reporté 2007		341 042,64 €
2008	Dépenses	0,00 €
	Recettes	0,00 €
	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat de clôture à fin 2008		341 042,64 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL), sur 27 votants,

- Approuve le report en recettes d'investissement (compte 001) du résultat de clôture pour un montant de 341 042,64 € ;
- Approuve le report en dépenses de fonctionnement (compte 002) du résultat de clôture pour un montant de 0,01 €.

5/ Budget zone d'activités concertée des Collines :

Section de fonctionnement

Résultat reporté 2007		0,00 €
2008	Dépenses	1 098 644,85 €
	Recettes	1 098 644,85 €
	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat de clôture à fin 2008		0,00 €

Section d'investissement

Résultat reporté 2007		- 31 150,76 €
2008	Dépenses	794 266,85 €
	Recettes	446 528,76 €
	Résultat de l'exercice	- 347 738,09 €
Résultat de clôture à fin 2008		- 378 888,85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL), sur 27 votants,

Approuve le report en dépenses d'investissement (compte 001) du résultat de clôture pour un montant de 378 888,85 €.

4°) BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2009 ET SES BUDGETS ANNEXES

Le budget de la ville se présente en différentes parties :

- budget principal
- budget de l'eau
- budget de l'assainissement
- budget "parc d'activités la Croisette"
- budget ZAC des Collines (ZAC Habitat)

Les divers documents budgétaires qui ont été étudiés par la commission des finances réunie le vendredi 27 février 2009, suite au débat d'orientation budgétaire du 19 février 2009 étaient joints à l'ordre du jour.

Ces documents comportent également la liste des subventions aux associations.

Le vote du budget fait suite au débat d'orientation budgétaire qui a été organisé le 19 février dernier.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Charles HUOT, Adjoint aux finances, qui présente les différents budgets dont la vue synthétique et consolidée s'établit comme suit :

BP 2009	principal	eau	assainissement	ZA de la Croisette	ZAC des Collines	TOTAL
Recettes réelles de fonctionnement	14 101	143	247			14 491
Produits des services	2 033	143	247			2 423
Taxes spécifiques	3 125					3 125
Contributions directes	5 701					5 701
Dotations et participations	3 242					3 242
Dépenses réelles de fonctionnement	12 793	14	5			12 812
Charges à caractère général	4 597	2	5			4 604
Charges de personnel	6 217					6 217
Autres charges	1 979	12				1 991
Epargne de gestion	1 308	129	242			1 679
Annuité de la dette	1 040	58	145			1 243
Frais financiers	440	25	57			522
Remboursement du capital des emprunts	600	33	88			721
Epargne nette	268	71	97			436
Recettes réelles d'investissement	2 554	43	31		859	3 487
Subventions	1 852					1 852
FCTVA et transfert droits à déduction	288	43	31			362
Autres	413				859	1 272
Soldes antérieurs	320	145	64	341	-379	491
Excédent de fonctionnement	854	20	45			919
Résultat d'investissement	-534	125	19	341	-379	-428
Capacité de financement	3 141					4 413
Dépenses réelles d'investissement	4 724	259	192	341	369	5 885
Besoin de financement	1 583				-111	1 472
Emprunt prévu	1 472					1 472
Virement entre budgets	111				-111	

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Celle-ci s'équilibre à la somme de 14 260 900 € en dépenses et en recettes

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
TOTAL DÉPENSES		14 335 710,57	13 885 358,72	13 813 300,00
OPÉRATIONS RÉELLES		13 378 800,00	12 933 478,29	13 233 300,00
011	Charges à caractère général	4 628 100,00	4 357 454,21	4 597 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 210 900,00	6 111 016,67	6 216 940,00
014	Atténuation des produits		0,00	221 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 581 500,00	1 550 709,28	1 654 560,00
66	Charges financières	386 800,00	366 549,79	440 800,00
67	Charges exceptionnelles	571 500,00	547 748,34	102 600,00
OPÉRATIONS D'ORDRE		956 910,57	951 880,43	580 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	956 910,57	951 880,43	580 000,00
TOTAL RECETTES		14 758 710,57	14 739 686,02	14 260 900,00
OPÉRATIONS RÉELLES		14 503 519,11	14 498 876,80	14 100 900,00
013	Atténuation des charges	127 000,00	131 971,03	125 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 553 000,00	1 706 461,19	1 596 800,00
73	Impôts et taxes	8 713 600,00	8 658 170,11	8 826 000,00
74	Dotations et participations	3 294 900,00	3 309 585,53	3 241 800,00
75	Autres produits de gestion courante	264 500,00	270 415,04	248 800,00
76	Produits financiers	15 000,00	14 932,77	7 000,00
77	Produits exceptionnels	535 519,11	407 341,13	55 500,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
OPÉRATIONS D'ORDRE		255 191,46	240 809,22	160 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 191,46	240 809,22	160 000,00
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (023)		423 000,00	854 327,30	447 600,00
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (1068)				

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement :

Celle-ci s'équilibre à la somme de 6 553 300 € en dépenses et en recettes

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser	Nouveaux crédits		PROPOSITIONS 2009	RECETTES				
			Opérations réelles	Opérations d'ordre		Chapitre	Restes à réaliser	Nouveaux crédits		PROPOSITIONS 2009
								Opérations réelles	Opérations d'ordre	
OPÉRATIONS AFFECTÉES		931 800,00	3 560 600,00	160 000,00	4 652 400,00		493 900,00	1 377 800,00	0,00	1 871 700,00
101	Gymnases	0,00			0,00	101	0,00			0,00
102	CPO	550,00	50 000,00		50 550,00	102				0,00
103	Ecole de musique	350,00			350,00	103				0,00
104	Centre d'hébergement	8 300,00			8 300,00	104				0,00
105	Bois & forêts	7 350,00	3 000,00		10 350,00	105	5 400,00			5 400,00
106	Cimetière	0,00			0,00	106				0,00
107	Equipements touristiques	352 000,00	225 000,00	44 000,00	621 000,00	107	6 900,00			6 900,00
108	Centre multi accueil		1 305 000,00		1 305 000,00	108	208 200,00	150 000,00		358 200,00
109	Cité administrative	5 700,00	4 300,00		10 000,00	109	7 200,00	2 800,00	0,00	10 000,00
110	Aménagements urbains	123 800,00	145 500,00	80 000,00	349 300,00	110	0,00	15 000,00		15 000,00
111	Informatisation des services	0,00	25 000,00		25 000,00	111			0,00	0,00
112	Alhambra	0,00	1 200,00		1 200,00	112	4 000,00		0,00	4 000,00
113	Lutte contre les inondations	4 200,00	65 600,00		69 800,00	113	0,00			0,00
115	Bibliothèque-Médiathèque				0,00	115	0,00			0,00
116	Affaires scolaires et périscolaires	1 800,00	16 000,00	16 000,00	33 800,00	116	262 200,00	0,00		262 200,00
117	Stade et autres équipements sportifs	10 950,00	15 000,00		25 950,00	117				0,00
118	Centre technique municipal	750,00	195 000,00		195 750,00	118				0,00
119	Aire d'accueil des gens du voyage	415 000,00			415 000,00	119	0,00			0,00
120	Affaires sociales	700,00			700,00	120				0,00
121	Immeubles productifs de revenus	0,00			0,00	121				0,00
122	Bâtiments socio-culturels	350,00		20 000,00	20 350,00	122				0,00
123	Edifices cultuels				0,00	123		0,00		0,00
124	Vigie de l'eau		1 510 000,00		1 510 000,00	124		1 210 000,00		1 210 000,00
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		2 500,00	1 363 400,00	535 000,00	1 900 900,00		500 000,00	2 619 000,00	1 562 600,00	4 681 600,00
024	Produits des cessions				0,00	024		336 000,00		336 000,00
020	Dépenses imprévues		100 000,00		100 000,00	020				0,00
10	Dotations				0,00	10		319 000,00		319 000,00
13	Subventions d'équipement reçues				0,00	13		2 000,00		2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		670 400,00		670 400,00	16	500 000,00	972 000,00		1 472 000,00
19	Différences sur réalisations				0,00	19				0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00		135 000,00	137 500,00	20			135 000,00	135 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	39 000,00		39 000,00	204				0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00		20 000,00	21				0,00
23	Immobilisations en cours	0,00			0,00	23				0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		400 000,00	400 000,00	26				0,00
27	Immobilisations financières				0,00	27		136 000,00	400 000,00	536 000,00
28	Amortissements				0,00	28			580 000,00	580 000,00
001	Solde d'exécution reporté à fin n-1		534 000,00		534 000,00	001				0,00
1068	Affectation du résultat de fonctionnement n-1				0,00	1068		854 000,00		854 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement n				0,00	021			447 600,00	447 600,00
TOTAL GÉNÉRAL		934 300,00	4 924 000,00	695 000,00	6 553 300,00		993 900,00	3 996 800,00	1 562 600,00	6 553 300,00

M. Patrick FLOQUET demande quelle est la nature des travaux prévus aux thermes pour 500.000 euros.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit essentiellement de travaux liés à la réfection des spa.

M. FLOQUET demande à quoi correspondent les investissements prévus pour le C.T.M.

M. Charles HUOT précise qu'il s'agit d'une provision pour faire face aux investissements nécessaires de l'année.

M. FLOQUET demande à quoi correspondent en amortissement les 580.000 euros pour réseaux câblés.

M. HUOT précise que c'est la dotation globale pour l'ensemble des investissements.

M. FLOQUET précise que ses remarques ne mettent pas en cause la véracité des chiffres.

Les membres de la minorité voteront contre car ce budget ne représente pas les orientations qu'ils auraient souhaitées. Ils auraient souhaité un plan prévisionnel des dépenses et des recettes sur 5 ans.

Ils regrettent de ne pas avoir une valorisation sur les 5 ans passés des ratios officiels.

Le résultat du vote pour le budget principal est le suivant : 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 27 votants.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Voté 2008	Réalisé 2008	Proposé 2009
Subventions de fonctionnement (6574)	515 000,00	504 279,00	551 500,00
Associations sportives	83 650,00	83 650,00	75 290,00
CSV Natation	1 000,00	1 000,00	900,00
CSV section Football	16 500,00	16 500,00	14 850,00
CSV section Rugby	9 760,00	9 760,00	8 785,00
CSV section Tennis	6 150,00	6 150,00	5 535,00
CSV section Cyclisme	3 000,00	3 000,00	2 700,00
CSV section Escrime	2 365,00	2 365,00	2 130,00
CSV Boule Vittelloise (avec concours du 15 août)	750,00	750,00	675,00
CSV section Judo	1 525,00	1 525,00	1 375,00
CSV section Tir	765,00	765,00	690,00
CSV section Pétanque Vittelloise	535,00	535,00	480,00
CSV Spéléologie "Aragonite"	400,00	400,00	360,00
Saint Rémy Vittel (gymnastique, athlétisme, basket ball, tennis de table, triathlon, rétrodance, danse moderne, gym détente)	40 400,00	40 400,00	36 360,00
Arc Club Contrexéville-Vittel	500,00	500,00	450,00
Associations sports, écoles	3 210,00	3 055,00	2 755,00
Collège Jules Verne	1 220,00	1 220,00	1 100,00
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public des Vosges (PEP)	1 525,00	1 525,00	1 375,00
Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)	155,00	155,00	140,00
Parents d'Elèves Liste Indépendante (LIPE)	155,00		
Prévention routière jeunesse	155,00	155,00	140,00
Associations diverses	63 650,00	62 650,00	56 385,00
Culturelle Israélite de Vittel	750,00	750,00	675,00
Association de Secours et de Placement des Animaux	600,00	600,00	540,00
Vittel Accueil	22 870,00	22 870,00	20 580,00
Société des Courses Hippiques de Vittel	15 245,00	15 245,00	13 720,00
Vittel pour le cheval	15 000,00	15 000,00	13 500,00
Vittel Union	4 575,00	4 575,00	4 120,00
SRV Vidéoscope Vittellois	765,00	765,00	690,00

Pêche et pisciculture "Vallées du Vair et de la Vraine"	155,00	155,00	140,00
Airlor	2 135,00	2 135,00	1 920,00
Association Départementale Conseils Enfants et Jeunes	1 000,00		
Société de Chasse "La plaine de Vittel" (entretien des allées)	155,00	155,00	140,00
Scouts et guides de France	400,00	400,00	360,00
Associations action sociale, santé publique, sécurité	47 139,00	42 484,00	84 365,00
Amicale des donneurs de sang	300,00	300,00	1 770,00
Amicale des sapeurs-pompiers	3 054,00	3 054,00	2 750,00
Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)	7 625,00	7 625,00	6 865,00
Etablissement multi-accueil Frimousse	6 865,00	6 865,00	46 865,00
Comité des Oeuvres Sociales	20 000,00	20 000,00	18 000,00
Association Chantiers Services	1 830,00		1 645,00
Croix Rouge Française	1 525,00	1 525,00	1 375,00
Association intermédiaire de la Plaine	1 525,00		1 375,00
Amitié, Information et Réconfort (AIR)	765,00	765,00	690,00
Secours Catholique	1 000,00	1 000,00	900,00
Veuves civiles & Conjointes survivants	460,00	460,00	415,00
Association Locale d'Aide en milieu rural de Bulgnéville (ADMR)	500,00	500,00	450,00
G.A.M.F.A.	230,00	230,00	205,00
Section des Vosges des Paralysés de France	80,00	80,00	80,00
Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (AVSEA)	80,00	80,00	80,00
Association de Médiation et d'Information du Pays Thermal (AMIP Thermal)	300,00		
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) action en faveur des personnes âgées	1 000,00		900,00
Associations Culturelles	19 180,00	16 025,00	17 125,00
Harmonie municipale	13 065,00	10 065,00	11 760,00
Jeunesses Musicales de France (JMF)	2 290,00	2 290,00	2 060,00
Chorale Aqua Song	1 830,00	1 830,00	1 645,00
Groupe théâtral "le grenier du Petit Ban"	460,00	460,00	415,00
Cercle Généalogique et Historique de Vittel	460,00	460,00	415,00
Maison du Patrimoine	460,00	460,00	415,00
Club Philatélique de Vittel	155,00		
Juke Box "Les Années 60"	460,00	460,00	415,00
Associations patriotiques	770,00	615,00	425,00
Section locale de l' U.N.C.- A.F.N.	305,00	305,00	
823ème section des Médailleurs Militaires de Vittel	230,00	230,00	205,00
Combattants Volontaires de la Résistance	80,00	80,00	80,00
Souvenir Français	155,00		140,00

Associations et organismes publics (conventions)	295 800,00	295 800,00	266 220,00
Vittel Congrès et Tourisme (tourisme)	295 800,00	295 800,00	266 220,00
attributions ultérieures			48 935,00
Subventions exceptionnelles de fonctionnement (6745)	218 000,00	197 578,75	92 000,00
Associations diverses	87 550,00	82 128,75	24 190,00
Jeunesses Musicales de France : animation culturelle			
Club Philatélique de Vittel			
Société des Courses Hippiques de Vittel : Trophée Vert			2 250,00
Association pour "La Mothe"			
CSV section Tennis : emprunt	5 920,00		12 130,00
Saint Rémy Vittel : salle Saint-Joseph			
Classes de découverte	3 500,00	4 000,00	2 800,00
ORAC : cartes Koud'pouss	300,00	300,00	270,00
ORAC : complément FISAC			3 500,00
Club carthophile : vide greniers 2007+2008	6 630,00	6 628,75	
Les Eaux et les Hommes	3 600,00	3 600,00	3 240,00
CAF : Journées petite enfance			
Frimousse : 2007 + 2008	52 000,00	52 000,00	
Championnat de France de cyclisme des élus participation ville	2 000,00	2 000,00	
Championnat de France de cyclisme des élus participation conseil régional	1 500,00	1 500,00	
Amicale anciens des services spéciaux défense nationale : congrès	2 000,00	2 000,00	
Finale nationale du parcours sportif des sapeurs pompiers de France	10 000,00	10 000,00	
Médailles militaires	100,00	100,00	
Manifestations sportives	128 025,00	113 025,00	50 720,00
CSV section Cyclisme : Route Verte	1 525,00	1 525,00	1 370,00
CSV section escrime : tournoi (reversement participation Nestlé)			1 500,00
SRV basket-ball : tournoi (reversement participation Nestlé)			6 000,00
SRV triathlon : Aquathlon	3 000,00	3 000,00	2 700,00
SRV triathlon : Aquathlon (reversement participation Nestlé)			2 000,00
Ligue Lorraine d'Athlétisme : Championnats de France vétérans			
Ligue Lorraine d'Athlétisme : Championnats de France épreuves combinées	2 000,00		
CSV Natation : Championnats de France 5 km			
OMS : cyclo touristique Vittel-Contrex	2 000,00	2 000,00	
Etape tour de France VTT participation ville	15 000,00	15 000,00	
Etape tour de France VTT participation conseil régional	13 000,00	13 000,00	
SRV athlétisme : Foulées Vosges Vittel	10 000,00		9 000,00
SRV athlétisme : Foulées Vosges Vittel (reversement participation Nestlé)			4 500,00

Route de France féminine			
Vittel Congrès Tourisme champ. Europe tir à l'arc	50 000,00	50 000,00	
Vittel pour le Cheval manifestations équestres	27 000,00	27 000,00	22 300,00
Assoc. challenges sportifs des apprentis lorrains	3 000,00		
CSV boule Vittelnoise : concours 15 août	1 500,00	1 500,00	1 350,00
attributions ultérieures	2 425,00	2 425,00	17 090,00
Subventions de fonctionnement versées au CCAS (657362)	100 000,00	85 000,00	90 000,00
CCAS	100 000,00	85 000,00	90 000,00
TOTAL GÉNÉRAL	833 000,00	786 857,75	733 500,00

M. Patrick FLOQUET fait remarquer que sur le principe, il aurait pu être d'accord avec la baisse uniforme de 10 % des subventions aux associations, mais il regrette qu'il n'y ait pas une valorisation des aides indirectes (mises à disposition de locaux, de personnels) pour pouvoir apprécier les aides attribuées aux associations dans leur ensemble.

La ville pourrait aussi aider les associations à déposer des dossiers de demandes de subventions en compensation de la baisse des subventions.

M. Gérard MATHIEU répond que s'il l'avait fait alors qu'il était aux commandes, on aurait pu suivre son exemple.

M. Bernard CUNIN quitte la séance pour les budgets de l'eau et de l'assainissement.

BUDGET DE L'EAU

Section d'exploitation : celle-ci s'équilibre à la somme de 143 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des dépenses d'exploitation		142 000,00	122 623,73	143 000,00
Dépenses réelles d'exploitation		27 000,00	24 480,83	39 000,00
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	2 000,00
615	entretien & réparations sur biens immobiliers	2 000,00		2 000,00
63	Impôts et taxes	0,00	0,00	12 000,00
6378	autres taxes et redevances			12 000,00
66	Charges financières	25 000,00	24 480,83	25 000,00
66	intérêts des emprunts et dettes	25 000,00	24 480,83	25 000,00
Opérations d'ordre entre sections		115 000,00	98 142,90	104 000,00
681	dotation aux amortissements des immobilisations	99 000,00	98 142,90	99 000,00
023	virement à la section d'investissement	16 000,00		5 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des recettes d'exploitation		142 000,00	142 660,96	143 000,00
Recettes réelles d'exploitation		142 000,00	142 660,96	143 000,00
7012	taxes et redevances	142 000,00	142 660,96	143 000,00

Section d'investissement : celle-ci s'équilibre à la somme de 335 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Restes à réaliser au 31/12/2008	Nouveaux crédits 2009	Propositions 2009
Total des dépenses d'investissement		94 000,00	241 000,00	335 000,00
Remboursement du capital des emprunts		0,00	33 000,00	33 000,00
1641	remboursement du capital des emprunts		33 000,00	33 000,00
Dépenses d'équipement		94 000,00	165 000,00	259 000,00
23	Immobilisations en cours	94 000,00	165 000,00	259 000,00
2315	forage	90 000,00		90 000,00
2315	diverses rues	1 000,00	165 000,00	166 000,00
2315	rue Mairerichard et du Haut du Cras			0,00
2315	réservoir de la Beugne - by pass	3 000,00		3 000,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	43 000,00	43 000,00
276	reversement TVA		43 000,00	43 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Restes à réaliser au 31/12/2008	Nouveaux crédits 2009	Propositions 2009
Total des recettes d'investissement		0,00	335 000,00	335 000,00
Reprise des résultats antérieurs		0,00	145 000,00	145 000,00
001	excédent d'investissement		125 000,00	125 000,00
106	affectation du résultat de fonctionnement		20 000,00	20 000,00
Recettes d'équipement		0,00	43 000,00	43 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	43 000,00	43 000,00
276	reversement TVA		43 000,00	43 000,00
Opérations d'ordre entre sections		0,00	104 000,00	104 000,00
021	virement de la section d'exploitation		5 000,00	5 000,00
2813	amortissement des constructions		30 000,00	30 000,00
28156	amortissement du matériel spécifique		5 500,00	5 500,00
28158	amortissement des install.techniques, mat. outillage		63 500,00	63 500,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	43 000,00	43 000,00
2315	reversement TVA sur travaux		43 000,00	43 000,00

Le résultat du vote pour le budget de l'eau est le suivant : 22 voix pour et 4 contre (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 26 votants.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : celle-ci s'équilibre à la somme de 247 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des dépenses d'exploitation		250 000,00	202 169,26	247 000,00
Dépenses réelles d'exploitation		71 000,00	66 694,41	62 000,00
011	Charges à caractère général	6 000,00	4 660,96	5 000,00
6061	fournitures non stokables	300,00	267,79	300,00
613	locations immobilières	2 000,00	1 873,84	2 000,00
6156	entretien & réparations sur biens immobiliers	2 500,00	1 277,87	1 500,00
626	frais postaux et de télécommunications	1 200,00	1 241,46	1 200,00
66	Charges financières	65 000,00	62 033,45	57 000,00
66	intérêts des emprunts et dettes	65 000,00	62 033,45	57 000,00
Opérations d'ordre entre sections		179 000,00	135 474,85	185 000,00
681	dotation aux amortissements des immobilisations	136 000,00	135 474,85	136 000,00
023	virement à la section d'investissement	43 000,00		49 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des recettes d'exploitation		250 000,00	247 526,38	247 000,00
Recettes réelles d'exploitation		250 000,00	247 526,38	247 000,00
7012	taxes et redevances	250 000,00	247 526,38	247 000,00

Section d'investissement : celle-ci s'équilibre à la somme de 311 200 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Restes à réaliser au 31/12/2008	Nouveaux crédits 2009	Propositions 2009
Total des dépenses d'investissement		7 000,00	304 200,00	311 200,00
Reprise des résultats antérieurs		0,00	0,00	0,00
001	déficit antérieur reporté	0,00		0,00
Remboursement du capital des emprunts		0,00	88 000,00	88 000,00
1641	remboursement du capital des emprunts		88 000,00	88 000,00
Dépenses d'équipement		7 000,00	185 200,00	192 200,00
23	Immobilisations en cours	7 000,00	185 200,00	192 200,00
2315	diverses rues	7 000,00	185 200,00	192 200,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	31 000,00	31 000,00
276	reversement TVA		31 000,00	31 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Restes à réaliser au 31/12/2008	Nouveaux crédits 2009	Propositions 2009
Total des recettes d'investissement		0,00	311 200,00	311 200,00
Reprise des résultats antérieurs		0,00	64 200,00	64 200,00
001	excédent d'investissement		18 900,00	18 900,00
106	affectation du résultat de fonctionnement		45 300,00	45 300,00
Recettes d'équipement		0,00	31 000,00	31 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	31 000,00	31 000,00
276	reversement TVA		31 000,00	31 000,00
Opérations d'ordre entre sections		0,00	185 000,00	185 000,00
021	virement de la section d'exploitation		49 000,00	49 000,00
28156	matériel spécifique d'exploitation		2 500,00	2 500,00
28158	installations techniques, matériel et outillage		133 500,00	133 500,00
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	31 000,00	31 000,00
2315	reversement TVA sur travaux		31 000,00	31 000,00

Le résultat du vote pour le budget de l'assainissement est le suivant : 22 voix pour et 4 contre (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 26 votants.

M. Bernard CUNIN revient en séance.

BUDGET DE LA CROISSETTE

Section de fonctionnement : celle-ci s'équilibre à la somme de 341 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des dépenses de fonctionnement		341 510,00	0,00	341 100,00
011	Charges à caractère général	341 000,00	0,00	341 000,00
605	achats de matériels	340 490,00	0,00	340 900,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	510,00		100,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des recettes de fonctionnement		341 000,00	0,00	341 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	341 000,00		341 000,00
7133	variation des en-cours prod.biens	341 000,00		341 000,00

Section d'investissement : celle-ci s'équilibre à la somme de 341 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des dépenses d'investissement		341 000,00	0,00	341 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre se	341 000,00	0,00	341 000,00
3355	travaux	341 000,00		341 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
Total des recettes d'investissement		341 000,00	0,00	341 000,00
001	Excédent antérieur reporté	341 000,00		341 000,00

Le résultat du vote pour le budget de la Croisette est le suivant : 23 voix pour et 4 contre (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 27 votants.

BUDGET ZAC DES COLLINES

Section de fonctionnement : celle-ci s'équilibre à la somme de 1 228 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
011	Charges à caractère général	1 115 500,00	652 116,09	369 000,00
6015	terrains à aménager	367 000,00	224 474,73	70 000,00
6045	études et prestations de services	16 000,00	26 096,48	
605	équipements et travaux	720 000,00	401 544,88	299 000,00
608	frais accessoires	12 500,00		
042	Opération d'ordre de transfert entre sec	1 295 000,00	446 528,76	859 000,00
7133	variation des en-cours de production de biens	145 000,00	142 150,76	
713555	variation des stocks de terrains aménagés	1 150 000,00	304 378,00	859 000,00
Total des dépenses de fonctionnement		2 410 500,00	1 098 644,85	1 228 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
70	Produits des services du domaine et vent	850 000,00	0,00	859 000,00
7015	vente de terrains aménagés	850 000,00		859 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sec	1 260 500,00	794 266,85	369 000,00
7133	<i>variation des en-cours de production de biens</i>			
71355	<i>variation des stocks de terrains aménagés</i>	1 260 500,00	794 266,85	369 000,00
74	Dotations et participations	0,00	4 378,00	0,00
7478	autres organismes		4 378,00	
77	Produits exceptionnels	300 000,00	300 000,00	0,00
774	subventions exceptionnelles	300 000,00	300 000,00	
Total des recettes de fonctionnement		2 410 500,00	1 098 644,85	1 228 000,00

Section d'investissement : celle-ci s'équilibre à la somme de 859 000 €

DEPENSES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
001	solde d'exécution de la section d'investissement	34 500,00		379 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sec	1 260 500,00	794 266,85	369 000,00
3351	<i>terrains en cours de production</i>			
3354	<i>études et prestations de services en cours de production</i>			
3355	<i>travaux en cours de production</i>			
33581	<i>frais accessoires en cours de production</i>			
3555	<i>terrains aménagés</i>	1 260 500,00	794 266,85	369 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	111 000,00
16874	remboursement de l'avance consentie par le budget principal			111 000,00
Total des dépenses d'investissement		1 295 000,00	794 266,85	859 000,00

RECETTES

Compte	Libellé	Voté 2008	Réalisé 2008	Propositions 2009
001	solde d'exécution de la section d'investissement			
040	Opération d'ordre de transfert entre sec	1 295 000,00	446 528,76	859 000,00
3351	<i>terrains en cours de production</i>	62 000,00	62 232,70	
3354	<i>études et prestations de services en cours de product</i>	46 000,00	42 842,06	
3355	<i>travaux en cours de production</i>			
33581	<i>frais accessoires en cours de production</i>	37 000,00	37 076,00	
3555	<i>terrains aménagés</i>	1 150 000,00	304 378,00	859 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
1641	emprunts en euros			
Total des recettes d'investissement		1 295 000,00	446 528,76	859 000,00

Le résultat du vote pour le budget de la ZAC des Collines est le suivant : 23 voix pour et 4 contre (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 27 votants.

Monsieur Charles HUOT, Adjoint aux finances, tient ces propos à la fin du vote des budgets :

"Avant de clore ce débat, ce long débat, je me dois, comme je le fais chaque année, de remercier et féliciter tous ceux qui ont apporté leur contribution à l'élaboration de ces budgets : les membres du service finances, bien sûr, le service du personnel, la direction technique, la responsable des affaires économiques.

Mais cette année, je pense tout particulièrement à Mlle Mélanie MARCHAL qui va nous quitter dans quelques jours.

Mélanie a pris la direction du service finances en mars 2002 voilà 7 ans, je n'ai pas vu le temps passer ! et a accompli un énorme travail pour que la fonction qu'elle sert atteigne un niveau d'excellence jamais connu à Vittel dans ce domaine.

Ses investigations, son souci de perfection, sa rigueur, sa vivacité d'esprit, son intelligence, son franc parler parfois, ont permis de lui faire une confiance absolue, et je suis bien placé pour en témoigner.

Pour l'anecdote, je citerai les propos maintes fois tenus par mon prédécesseur, un maître en la matière, Georges FRANÇAIS, qui disait : Charles a beaucoup de chance d'avoir Mélanie.

J'évoquerai aussi un trait de caractère de Mélanie. Lorsqu'elle s'est présentée à l'entretien de recrutement, les membres du groupe constitué en la circonstance ignoraient son origine vittelloise et qui plus est, la fille d'une conseillère municipale. A aucun moment Mélanie ne l'a laissé entendre. Elle était embauchée lorsque j'ai fait le rapprochement.

Bravo Mélanie et merci pour tout ce que vous avez apporté à Vittel, aux membres du personnel et aux élus".

Mlle Sonia CABRAL devant s'absenter, elle quitte la salle des délibérations et donne procuration à Mme Sylvette LE SQUEREN.

5°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2009

Conformément aux termes de la loi 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil municipal doit voter les taux d'imposition de la taxe d'habitation, des taxes foncières et de la taxe professionnelle pour l'année 2009.

La Trésorerie Générale des Vosges nous a notifié les bases d'imposition correspondantes estimées par la Direction Générale des Impôts et dont la variation est exprimée dans le tableau ci-dessous.

En euros	Bases définitives 2008	Bases notifiées 2009	Variation des bases 2008/2009
Taxe d'habitation	7 634 240	7 872 000	3,11 %
Taxe foncier bâti	9 224 982	9 443 000	2,36 %
Taxe foncier non bâti	80 545	84 200	4,54 %
Taxe professionnelle	37 109 791	37 519 000	1,10 %

Il nous a également transmis le montant des allocations compensatrices réparties comme suit :

	2009	2008
Taxe d'habitation	39 562 €	41 197 €
Taxe sur le foncier bâti :	8 579 €	9 499 €
Taxe sur le foncier non bâti	2 383 €	2 332 €
Taxe professionnelle	71 220 €	96 392 €
Total	121 744 €	149 420 €

Le produit attendu, compte-tenu d'une hausse uniforme des taux de 10 % est de 5 409 424 €.

	Bases notifiées	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	7 872 000	8,29 %	652 589
Taxe sur le foncier bâti	9 443 000	10,53 %	994 348
Taxe sur le foncier non bâti	84 200	17,03 %	14 339
Taxe professionnelle	37 519 000	9,99 %	3 748 148
Produit fiscal brut (compte 7311)			5 409 424

Par ailleurs, l'état de notification des taux d'imposition précise les bases de taxe professionnelle susceptibles de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, qui représentent 80,19 % de l'ensemble des bases de taxe professionnelle.

La loi de finances pour 2006 a institué une réforme de la taxe professionnelle. Depuis les impositions établies au titre de 2007, les entreprises sont assurées que le montant de leur cotisation de taxe professionnelle calculée sur le taux de l'année courante n'excédera pas 3,5 % de leur valeur ajoutée. La loi a également prévu une participation des collectivités locales à la réforme ; en cas de hausse des taux, elles bénéficient du supplément de recettes au titre des entreprises non plafonnées mais pas au titre des entreprises plafonnées.

Concrètement, une participation leur est demandée, calculée ainsi :

Bases d'imposition plafonnées situées x (taux d'imposition de l'année N - taux de référence)

Si les bases des établissements effectivement plafonnés au titre de 2009 s'avèrent supérieures aux bases notifiées, aucune participation supplémentaire ne sera demandée à la commune. En revanche, si ce montant s'avérait inférieur aux bases notifiées, l'Etat reverserait le trop perçu en n+2.

Le montant de la participation sera déduit des versements mensuels effectués par l'Etat.

Le plafond de participation est estimé à 220 197 euros. Il nous sera notifié après le vote des taux, entre juillet et septembre. Ce montant est inscrit au budget au compte 7391173.

Produit fiscal brut (compte 7311)	5 409 424
Plafond de participation (compte 7391173)	220 197
Total produit fiscal net	5 189 227

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL) sur 27 votants,

Accepte de fixer les taux d'imposition 2009 au niveau précité qui correspond à une augmentation des taux de 10 %.

M. Patrick FLOQUET précise qu'il aurait pu être d'accord, mais que ça ne correspond pas aux orientations budgétaires et qu'on aurait pu prendre des mesures fiscales compensatoires pour certains Vittellois.

6°) AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT. REVISION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) a été mise en place en 2007 pour la construction du centre multi accueil. La délibération de création de cette AP/CP était ainsi établie :

Libellé	Montant global de l'AP	CP 2007	CP 2008
Centre multi accueil	2 400 000 €	797 000 €	1 603 000 €

Des révisions ont été réalisées qui ont amené l'AP à se présenter ainsi :

Libellé	Montant global de l'AP	CP 2007	CP 2008	CP 2009
Centre multi accueil	2 400 000 €	46 967,78 €	1 250 000 €	1 103 032,22 €

Aujourd'hui, il convient de la réviser de nouveau afin de l'ajuster aux montants effectivement réalisés en 2008.

La révision suivante vous est donc proposée :

Libellé	Montant global de l'AP	CP2007	CP2008	CP2009
Centre multi accueil	2 400 000 €	46 967,78 €	1 104 016,62 €	1 249 015,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL)
sur 27 votants,

Accepte la révision des autorisations de paiement telle qu'exposée ci-dessus.

7°) DEMANDE DE CONVERSION DE L'AVANCE EN COMPTE COURANT EN AUGMENTATION DE CAPITAL DEPOSEE PAR LA S.E.T.V.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 19 décembre 2008, le Conseil Municipal avait accédé à la demande de report du remboursement de la somme de 100.000 euros de l'avance en compte courant par la S.E.T.V. et avait autorisé la signature de l'avenant correspondant.

Depuis, suite à son conseil d'administration du 29 janvier dernier, la S.E.T.V. a informé la Ville de Vittel qu'elle envisageait de procéder à une augmentation de son capital social et propose à la ville d'y participer à hauteur de 400.000 euros par conversion de l'avance en compte courant actuelle.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette demande, sous condition préalable de décision d'une augmentation de capital prise par l'assemblée générale de la S.E.T.V. et sous condition de souscription à cette augmentation de capital par les autres actionnaires privés à hauteur de 70.600 euros et à autoriser le Maire à voter en faveur de cette augmentation de capital lors de la prochaine assemblée générale de la S.E.T.V.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour et 4 abstentions (W.MELNICK, P.FLOQUET, D.MAIRE et C.GODEL)
sur 27 votants,

Accepte la demande de conversion de l'avance en compte courant en augmentation de capital déposée par la S.E.T.V. sous condition préalable de décision d'une augmentation de capital prise par l'assemblée générale de la S.E.T.V. et sous condition de souscription à cette augmentation de capital par les autres actionnaires privés à hauteur de 70.600 euros,

Autorise le Maire à voter en faveur de cette augmentation de capital lors de la prochaine assemblée générale de la S.E.T.V.

Monsieur le Maire précise qu'au moment de la création, il avait souligné qu'il aurait souhaité pouvoir disposer d'un capital de 1.000.000 €.

M. FLOQUET fait remarquer que l'article 4.5. de la convention d'avance en compte courant prévoit une délibération du Conseil d'Administration.

M. le Maire répond que cette délibération sera prise lors de la prochaine assemblée générale qui ne pourra se tenir qu'une fois l'accord de tous les autres actionnaires obtenu.

8°) PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide, afin de procéder aux avancements de grade et au recrutement par voie de mutation d'un directeur territorial, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Transformation de 1 poste de technicien supérieur principal en 1 poste technicien supérieur chef.
- Transformation de 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.
- Transformation de 1 poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe en 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.
- Transformation de 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives en 1 poste d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié.
- Création d'un poste de directeur territorial.

Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable lors de sa réunion du 10 mars 2009.

Charge le Maire de procéder aux nominations des agents intéressés dans les conditions fixées par les textes relatifs au statut de la fonction publique territoriale ;

La dépense correspondante pour la transformation des postes sera prélevée sur les crédits prévus au budget primitif de 2009 au c/012 "Charges de personnel et frais assimilés".

M. FLOQUET demande ce que cela donne en termes de coût.

M. HUOT répond que les avancements de grade au 1^{er} juillet entraînent une augmentation de l'ordre de 3.000 €.

M. FLOQUET demande ce que devient la poste d'attaché laissé vacant après la création du poste de Directeur.

M. le Maire répond qu'il sera supprimé par délibération lors d'un prochain conseil municipal.

9°) PERSONNEL COMMUNAL : MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE LA VILLE DE VITTEL AU S.I.V.O.M DE L'AGGLOMERATION VITTEL-CONTREXEVILLE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 24 mai 2006, le conseil municipal a adopté le principe de la mise à disposition d'agents de la ville de Vittel au S.I.V.O.M de l'agglomération Vittel-Contrexéville pour une durée de 3 ans (à compter du 1^{er} janvier 2006).

Le S.I.V.O.M souhaite proroger le recours aux moyens humains des communes de Vittel et de Contrexéville pour l'exécution de certaines collectes ou d'autres tâches de soutien nécessaires à la bonne marche du service. Il est donc envisagé de passer une nouvelle convention de 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention qui était jointe à l'ordre du jour et à signer les arrêtés individuels correspondant, après accord des agents concernés et avis favorable de la commission administrative paritaire placée auprès du Centre de Gestion des Vosges.

M. FLOQUET se réjouit de constater que le fait d'avoir ajourné ce point à la précédente séance du conseil a permis de consulter le personnel au niveau du Comité Technique Paritaire.

10°) CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTI-ACCUEIL. LOT GROS-ŒUVRE – AVENANT N°1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les travaux de gros-œuvre du Centre multi-accueil ont été confiés à EIFFAGE pour un montant de 645.419,60 € HT.

Le local office devant être modifié et agrandi, il convient de souscrire un avenant n° 1 d'un montant de 4.279,79 € HT représentant 0,66 % du marché.

Le montant du marché est porté à 649.699,39 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de souscrire un avenant d'un montant de 4.279,79 € HT pour le marché de travaux confiés à EIFFAGE pour la construction du centre multi-accueil,

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 21 h 00.

Le Maire,

Jean-Claude MILLOT